

Adhésion du chœur à A Cœur Joie

Quelques réflexions et considérations pour éclairer les aspects bassement financiers.

Assurance responsabilité civile :

La cotisation d'un chœur à A Cœur Joie comporte le bénéfice de l'assurance pour la chorale et notamment pour les locaux s'ils ne sont pas la propriété de la chorale.

A titre d'information, une assurance de ce type coûte de l'ordre d'une centaine d'euros par an (96 euros en 2018 à la MAIF pour un chœur de moins de 50 personnes).

SACEM :

A Cœur joie a négocié avec la SACEM qui accorde aux chorales adhérentes une **réduction des droits perçus de l'ordre de 35 %**, alors que les associations, organismes d'intérêt général, ne bénéficient de plein droit que d'une réduction de 5 %.

Quant à la qualification d'Association d'Education Populaire (qui donne droit aussi à une réduction des droits SACEM), elle n'est accordée à une chorale que si elle est fédérée à une association qui détient ce label (comme A Cœur Joie par exemple).

Photocopies des partitions et contrat SEAM :

La SEAM est une société de répartition des droits d'auteurs collectés sur les photocopies de partitions.

Pour pouvoir faire « légalement des photocopies », il faut passer un contrat avec la SEAM et leur verser un forfait et avoir acheté des partitions que l'on veut photocopier aux conditions faites par l'éditeur.

Les chorales doivent donc être en mesure de présenter une facture d'achat de partitions établie à leur nom ; pas question donc de photocopier légalement des partitions achetées par un choriste ou même par le chef de chœur.

La cotisation de la chorale à A Cœur Joie comporte le droit de bénéficier d'une réduction sur le prix des partitions des Editions A Cœur Joie achetées par la chorale.

Cotisation du chef de chœur :

L'adhésion du chœur entraîne automatiquement l'adhésion du chef de chœur, avec les avantages attachés à cette adhésion et notamment l'abonnement aux nouveautés des Editions A Cœur Joie (sensiblement 50 titres par année).

A titre d'information :

- la cotisation d'un chef de chœur, indépendamment de l'adhésion de la chorale qu'il dirige, s'élève à 150 euros ;
- l'abonnement aux nouveautés des Editions A Cœur Joie coûte 192 euros en 2018.